



Décision de radiodiffusion CRTC 2012-510

Version PDF

Ottawa, le 25 septembre 2012

Asian Television Network International Limited
L'ensemble du Canada

Demande 2012-1082-2, reçue le 7 juin 2012

Révocation de licence

1. Asian Television Network International Limited a demandé la révocation de la licence de radiodiffusion qu'il détient relativement à l'entreprise nationale de programmation de télévision payante de catégorie 2 à caractère ethnique connue sous le nom de B4U Music (anciennement connue sous le nom de ATN – Music Network One (Hindi Music)).
2. Compte tenu de la demande du titulaire et conformément aux articles 9(1)e) et 24(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, le Conseil **révoque** la licence de radiodiffusion attribuée à Asian Television Network International Limited à l'égard de l'entreprise susmentionnée.

Secrétaire général